

us de durabilité et de circularité

Klaps, directeur. « Il faut cesser de jeter des matériaux qui peuvent avoir une seconde ou une troisième vie. Il faut faire les bons choix pour économiser la matière première, rare et chère, mais aussi pour l'environnement. Il faut donc une réponse concrète à la crise climatique et énergétique. Et également dans un objectif financier. Le secteur doit devenir plus circulaire car demain, les matériaux seront toujours plus chers. Il faudra bientôt rendre compte de la manière dont on construit et il est dès lors important de savoir ce qu'on a dans chaque bâtiment, ce qui est loin d'être le cas actuellement. L'amiante en est l'exemple le plus courant et marquant... D'ailleurs, les banques ne financent plus de grands projets sans passeport de circularité. »

La plateforme Madaster est une maquette 3D qui permet l'intégration des données de circularité des matériaux, chose encore rare dans le monde de la construction. Elle consigne les données de l'ensemble des matériaux et produits intégrés utilisés dans une construction, ainsi que leur localisation précise, pour

déterminer ensuite s'ils peuvent être un jour réutilisés.

Cela vaut pour la pierre, le métal, le verre, le béton et le bois, même si certains matériaux sont moins réutilisables ou recyclables que d'autres. En Belgique, s'il existe une imposition légale pour le certificat PEB (performance énergétique des bâtiments), une obligation est requise en France et dans d'autres pays en matière environnementale pour les matériaux. Cela risque d'arriver un jour chez nous.

« Reverse metallurgy »

Lentement mais sûrement, les choses bougent, comme c'est le cas avec la stratégie « Reverse metallurgy » qui porte sur la valorisation des déchets contenant du métal. Une autre plateforme consacrée à la circularité des minéraux a par ailleurs été créée en octobre 2022 sous le nom de « Remind Wallonia ». Ce projet est piloté par le centre de recherche Terre et Pierre (Tournai) et regroupe quinze industriels, deux universités et deux centres de recherche. Parmi les in-

dustriels, on trouve l'entreprise de construction binchoise Wanty, le fabricant de plâtre Knauf et le producteur de béton Roosens. Un budget de 18 millions a été débloqué pour financer six projets pilotes. Douze millions viennent en droite ligne du plan de relance wallon et six des industriels eux-mêmes. Les six projets doivent déboucher endéans les quatre ans sur des processus industriels concrets qui permettront de réutiliser les déchets.

L'idée vise à réutiliser des mâchefers issus de l'incinération des déchets ménagers de l'intercommunale Ipalle (Tournai) et de les combiner avec du CO₂ pour les carbonater et créer ainsi des matériaux de construction sous forme de blocs... Le projet Ciber est davantage orienté vers la circularité des bétons. Wanty - qui a une importante activité de démolition - a mis en place une ligne de séparation des déchets de déconstruction. L'entreprise travaillera dans le cadre de ce projet à améliorer la qualité des granulats de béton récupérés pour qu'ils puissent être valorisés dans la pro-

duction de bétons préfabriqués pour des pièces de grandes dimensions.

Tout cela va encore mûrir dans les mois à venir mais le réemploi permet de diminuer les coûts environnementaux mais aussi de construction et de rénovation, ainsi que de démolition. Le dernier salon Bois & Habitat à Namur a notamment consacré une matinée de débats et de présentations à cette thématique de la déconstruction et du réemploi. Et même s'il y a encore du travail en la matière pour parfaire les choses, pas mal d'initiatives, parfois très innovantes, sont déjà en place, tant au niveau de grandes sociétés que de plus petites structures, comme la coopérative à finalité sociale Retrial (*Le Soir Immo* du 4 mai) qui a aménagé ses nouveaux locaux avec 80 % de matériaux de réemploi, qui propose une multitude de services, allant de missions de déconstruction sélective à des audits de gestion de déchets de chantier, de la découpe de structures métalliques et d'autres opérations de nettoyage liées à la rénovation de sites, avec réalisation d'un inventaire des déchets et matériaux pour quantifier et qualifier ce qui peut être réutilisé ou alors recyclé.

Le bureau d'études Ney and Partners WOW qui s'est spécialisé dans la matière bois a déjà de belles réalisations en matière de construction circulaire. « Nous cherchons à accompagner des constructeurs pour utiliser des panneaux CLT, des chutes qui étaient autrefois jetées », note Pierre-Antoine Cordy. « Dans une école de Gosselies, on a ainsi récupéré les m² découpés dans des murs CLT pour faire place aux fenêtres. Et ces chutes nous ont permis de construire un toit pour le préau. » Mais Ney and Partners a bien d'autres réalisations à son actif, comme le complexe hôtelier écoresponsable construit en partenariat avec deux autres sociétés belges à Quita da Comporta au Portugal, avec une majorité de matériaux réutilisés. Ou pour le Mundo de Louvain-la-Neuve, où 150 poutres en acier ont été réemployées en provenance d'immeubles déconstruits aux Pays-Bas, comme d'autres matériaux moins imposants.

Idem à Molenbeek-Saint-Jean où la tour Brunfaut, inoccupée depuis 2016 et vouée à la démolition, a été prise en main par la société Le Logement molenbeekois qui l'a réhabilitée en 97 logements sociaux, avec maintien de la structure métallique en poteaux-

poutres existante, à laquelle s'est ajoutée une nouvelle structure faite de 4.500 m² de façade en ossature bois et 10.000 m² de planchers en CLT.

Circonflexe : un inventaire des matériaux et un portail des ventes

Réaliser un inventaire de bâtiments destinés à la casse ou à la réhabilitation, afin d'en extraire un maximum d'éléments à réutiliser, tel est le récent cheval de bataille de la société Circonflexe. « On ne vise pas la déconstruction sélective. On inventorie tout le bâtiment concerné », explique Lionel Delatte, cofondateur. « Nous sommes intéressés par le côté quantitatif. On travaille avec les promoteurs, propriétaires et architectes pour cartographier l'ensemble. Y a-t-il une seconde vie pour tous les matériaux ? Sans doute pas, mais l'objectif est de recueillir un maximum d'informations à diffuser sur ce qui est sur le marché car on ne connaît peut-être pas l'utilité potentielle de certains produits et il y a peut-être des activités innovantes à développer à ce niveau. Plus il y aura d'informations disponibles, plus il y a de chances que des gens soient intéressés et récupèrent. Nous ne sommes qu'en phase de lancement depuis 6 mois, mais c'est en plein développement. »

Circonflexe facture pour faire de tels inventaires à raison d'environ 4.000 euros pour 1.000 m², mais il existe des chèques de circularité de la Région qui réduisent ce coût. À côté de cela, Circonflexe est en train de développer un portail de vente, l'objectif étant que le maximum de matériaux revive même s'ils sont cédés gratuitement, dans un esprit de circularité optimale. « Nous serons vraiment efficaces d'ici quelques semaines. On comble quelque chose qui existe très peu. Beaucoup de plateformes ont démarré puis ont arrêté. Mais il est clair que les choses vont évoluer. Le coût d'un container va grimper, avec de nouvelles taxes. Donc, que les matériaux soient donnés ou revendus, ce sera toujours un gain pour les entreprises ou propriétaires car ce sera des containers en moins. »

L'inventaire obligatoire des bâtiments à rénover ou détruire est d'ailleurs à l'étude à la Région wallonne, à l'instar de ce qui existe en Flandre pour des structures de plus de 1.000 m². Mais il ne suffit pas de réaliser un inventaire, il faudra que derrière, ce soit utile et concret, qu'il y ait une véritable réutilisation...

L'école du cirque de Marchin, joindre le durable à l'agréable



À Marchin, l'École du Cirque gérée par l'association Latitude 50, sous la houlette de la commune, dispose depuis 2-3 ans d'un superbe bâtiment circulaire en poteaux-poutres bois, une structure similaire d'aspect à un chapiteau mais bien plus solide, le tout dédié aux arts circassiens dans un volume de 15 x 15 x 10 m. Ce projet dû à l'atelier d'architecture MW (Meunier-Westrade) et réalisé par l'entreprise Stabilame a intégré les principes de l'écoconstruction en privilégiant les matériaux biosourcés, facilement démontables et réutilisables ou recyclables.

Les responsables du cirque ont ensuite fait appel à des designers d'intérieur pour concevoir tout le mobilier intérieur. L'architecte Matthieu Meunier, par ailleurs designer, a donc proposé ses services pour concevoir l'ensemble (comptoir d'accueil, bar, banquettes et manges debout) avec des chutes de bois CLT, le tout toujours réalisé par Stabilame. Un mobilier minimaliste mais très fonctionnel, qui a été finalisé fin 2022, le cirque ayant été réceptionné au tout début de la crise du covid. Mais ce n'est pas tout.

Latitude 50, pôle des arts du cirque et de la rue, souhaitait pouvoir accueillir des artistes en résidence pour donner de l'ampleur et du sens à son projet. « Je connaissais une personne qui voulait vendre à Mouscron un terrain sur lequel se trouvait son magasin de location de voitures, une structure bois construite voici une vingtaine d'années. Elle était donc en bon état mais n'intéressait personne, ce qui attristait le propriétaire qui avait espéré pouvoir le garder sur place ou le démonter pour un autre usage », poursuit Matthieu Meunier. « Je l'ai donc proposé à Latitude 50 et c'est ainsi que ce bâtiment va revivre à Marchin, avec une tout autre destination. Il a été démonté pièce par pièce par la coopérative Retrial et la reconstruction pour cette nouvelle destination est imminente. Il faut bien sûr des adaptations puisqu'il y aura des chambres inexistantes dans la première formule du bâtiment. La surface au sol de plus de 170 m² sera conservée. Ce genre d'expérience n'est vraiment pas chose courante mais je suis preneur si je trouve des opportunités pour faire revivre dans la mesure du possible des matériaux. » J.-L.B.

Le garage de voitures mouscronnois a été démonté pour devenir une résidence d'artistes à Marchin. © DR

Une stratégie « Circular Wallonia » pour sensibiliser et accompagner



Le mobilier de l'école du Cirque de Marchin a été conçu avec des chutes de bois CLT. © DR

En 2021, afin d'atteindre des objectifs de durabilité plus performants, en parallèle de ce que souhaite l'Union européenne, le gouvernement wallon a lancé une stratégie « Circular Wallonia ». Le secteur de la construction y a été identifié comme prioritaire en matière d'économie circulaire tant il pèse en tonnages de déchets chaque année, déchets qui pourraient partiellement avoir une autre vie. Le secteur fonctionne beaucoup trop de façon linéaire. « Il ne s'agit pas ici de légiférer de façon stricte et d'obliger les entreprises à quoi que ce soit », commente Giulietta D'Ugo, attachée à la Cellule de coordination de la stratégie de déploiement de l'économie circulaire du SPW, « mais nous voulons accompagner les acteurs économiques vers plus de circularité. C'est un fameux défi. L'an passé,

nous avons effectué un baromètre de l'économie circulaire, pas seulement liée au secteur de la construction, mais notre enquête montre que la plupart des acteurs ne sont pas très sensibilisés à l'économie circulaire. Il y a donc du travail de sensibilisation. Et comme nous ne sommes pas directement en contact avec les acteurs de terrain, un pôle de compétitivité Green Win doit piloter les actions et réfléchir concrètement à ce qui peut aider à améliorer les choses, en fonction des besoins. L'objectif est de pouvoir agir au niveau de la conception des bâtiments, en amont de la chaîne, quand le maître d'œuvre établit les plans. Il faudrait par exemple favoriser l'utilisation de produits susceptibles d'avoir une vie longue, et qui sont recyclables et/ou réutilisables. Au niveau de la conception, il faut envi-

sager des bâtiments qui peuvent revivre sans gros travaux avec d'autres fonctionnalités. C'est donc une stratégie incitative. » C'est dans ce cadre que des appels à projets ont été lancés à deux reprises - la seconde version est en cours d'analyse - pour encourager les acteurs économiques à faire les bons choix dans un esprit de circularité, soit en soutenant des chantiers exemplaires ou en développant des services d'accompagnement dans ce sens. « Mais nous avons d'autres ambitions », poursuit Giulietta D'Ugo. « On souhaite structurer de nouvelles filières de réemploi, de recyclage, d'utilisation de matériaux biosourcés pour l'écoconstruction, tout en créant prochainement un réseau de facilitateurs en construction circulaire pour aider sur le terrain. » J.-L.B.